



OFFRE D'EMPLOI

Directeur **Animation culturelle, des sports et loisirs**

Située au cœur de la Petite-Nation, dans la MRC de Papineau, la Municipalité de Saint-André-Avellin est un endroit dynamique et accueillant, offrant un milieu de vie très recherché grâce à la diversité de ses services, de ses commerces et de son offre en matière culturelle, sportive et communautaire.

Sous la supervision de la direction générale, le directeur de l'animation culturelle, des sports et loisirs conçoit, planifie et organise les activités culturelles, de loisirs et des sports en fonction des orientations stratégiques, des besoins des citoyens et des attentes du conseil municipal. Il dirige l'ensemble des activités de la bibliothèque et de la vie communautaire. Il se soucie de l'amélioration constante de la qualité des services à la clientèle, favorise la synergie entre les services et la responsabilisation et développement de son personnel. De plus, il s'assure du maintien des relations harmonieuses dans son service et mobilise son personnel afin d'atteindre les objectifs.

Responsabilités :

- Élaborer la vision stratégique de son service et assurer la réalisation des plans d'action visant l'atteinte des objectifs fixés;
- Planifier, concevoir et mettre en œuvre la programmation des loisirs et des événements culturels;
- Encadrer, collaborer et/ou siéger sur différents comités municipaux ou divers organismes locaux;
- Préparer le budget annuel de son service et assurer le respect et le contrôle du cadre financier en effectuant les suivis budgétaires requis;
- Assurer l'entretien et le maintien des différentes infrastructures, équipements, terrains de son service;
- Voir à la gestion des ressources humaines au niveau des horaires de travail, formation et évaluation de rendement des employés sous sa responsabilité;
- Rechercher les programmes de subvention disponibles et élaborer les demandes pertinentes;
- S'assurer de l'orientation et de l'application des protocoles d'ententes avec les commissions scolaires et autres organismes;
- Développer des partenariats et collaborations diverses avec différents organismes ou municipalités et représenter la Municipalité lors d'activités communautaires et rencontres régionales ou auprès d'organismes et institutions reliés au loisir et à la culture (organismes communautaires, associations, partenaires municipaux, etc.);
- Recruter des bénévoles pour assurer la réalisation des diverses activités culturelles, sportives et de loisirs se déroulant sur le territoire de la Municipalité favorisant la participation active de la population.
- Effectuer toutes autres tâches connexes demandées par la Direction.

Exigences :

- Détenir un diplôme d'études collégiales (DEC), un diplôme d'études universitaires (BAC) est un atout, en loisirs, récréologie ou dans un domaine connexe. Toute expérience ou combinaison de formations pertinentes équivalentes seront considérées.
- De 3 à 5 ans d'expérience pertinente. Une bonne connaissance du milieu municipal constitue un atout.
- Maîtrise de la suite Microsoft Office et de la gestion des réseaux sociaux;
- Excellente maîtrise de la langue française écrite et parlée.

Qualités requises :

- Sens de l'organisation, de la planification et une excellente rigueur professionnelle;
- Esprit d'analyse et habilités en résolution de problèmes;
- Grand sens du service à la clientèle et de la diplomatie;
- Excellentes aptitudes pour les relations interpersonnelles, la communication et dans la gestion de personnel.

Poste permanent à temps plein, soit 40 heures / semaine.

Salaire à discuter selon les qualifications et expérience.

Avantages sociaux.

Date d'entrée en fonction : immédiatement



• Municipalité de •
Saint-André-Avellin

Si ce défi vous intéresse, veuillez faire parvenir votre **candidature** par la poste ou par courriel, **au plus tard à 11 h, le lundi 8 avril 2024.**

Madame Nathalie Piret
Directrice générale et greffière-trésorière
Municipalité de Saint-André-Avellin
100-530, rue Charles-Auguste-Montreuil
Saint-André-Avellin (Québec) J0V 1W0
dq@st-andre-avellin.com

La Municipalité remercie tous les candidats de leur intérêt, mais seules les personnes ayant été sélectionnées pour une entrevue seront contactées. L'usage du générique masculin a pour unique but d'alléger la lecture du texte.